PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19
Mobilisation des services de l'État en Moselle

Metz, le 23/03/2020

L'ensemble des services de l'État en Moselle sont pleinement mobilisés depuis le début de l'épisode de crise du Covid-19.

L'agence régionale de santé du Grand Est (ARS), et en particulier son antenne départementale en Moselle, gère les aspects sanitaires.

En lien avec l'ARS, Didier MARTIN, préfet de la Moselle, réunit tous les jours, du lundi au dimanche, en visio ou audio-conférence, une cellule de gestion de crise spécifiquement dédiée au COVID-19, le centre opérationnel départemental (COD). Y participent les sous-préfets, les directions et services civils de l'Etat, la délégation militaire départementale, le SDIS, etc.

L'activation plénière et quotidienne du centre opérationnel départemental de la Moselle permet ainsi de prendre en compte tous les secteurs impactés par la crise, d'anticiper les difficultés et de résoudre les questions non sanitaires qui se posent à l'échelle de tous les secteurs d'activités du département (économiques, sociaux, sécuritaires, agricoles, ...).

Une cellule d'information du public - complémentaire du numéro vert national 0 800 130 000 - est par ailleurs activée depuis le 16 mars dernier en préfecture.

Elle permet de diffuser les messages nationaux de prévention et de relayer des renseignements et précisions fiables, actualisés et validés par le gouvernement, contrecarrant ainsi les fausses informations et rumeurs pouvant circuler sur les réseaux sociaux.

Cette cellule, active du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le samedi de 09h00 à 13h00, et le dimanche de 9h00 à 12h00, par sa proximité avec les mosellans qui leur font part de leurs inquiétudes et attentes, est accessible au 0 800 730 760 (numéro vert).

Elle est complétée d'une adresse mél dédiée : pref-covid19@moselle.gouv.fr

Depuis le 16 mars 2020, ce sont plus de 1 211 sollicitations par téléphone et courriels qui ont été réceptionnées et qui ont fait l'objet d'une réponse aussi personnalisée que possible, ou été redirigées vers le service correspondant.

L'ensemble des services de l'État en Moselle se mobilisent pour les Mosellanes et les Mosellans dans la lutte contre le COVID-19.

Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle

Tél : 03 87 34 87 25/ Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr